



Rapport annuel 2022

Caisse AVS et Caisse de pensions des Bouchers

En 2022, la Caisse AVS des Bouchers a fait preuve d'une grande stabilité et n'a pratiquement pas été affectée par les turbulences politiques et économiques mondiales. En ce qui concerne les entreprises affiliées, nous constatons depuis plusieurs années une diminution du nombre d'entreprises individuelles au profit des SA et des Sàrl. Par rapport à l'année précédente, les entreprises ont heureusement employé davantage de collaborateurs et ont donc facturé davantage de cotisations. En revanche, les prestations versées ont légèrement diminué par rapport à l'année précédente. Cette baisse est due à la suppression des allocations pour perte de gain due au coronavirus.

Adoption de la réforme AVS 21

Après le Parlement, le peuple a également accepté la réforme AVS 21. La réforme entrera en vigueur en 2024 et prévoit d'égaliser l'âge de référence pour les femmes et les hommes à 65 ans. Sur son site Internet www.bsv.admin.ch, l'Office fédéral des assurances sociales met à disposition, outre des informations d'actualité, des consultations individuelles permettant d'obtenir l'âge de référence personnel ainsi que d'éventuels suppléments ou taux de réduction.



Priorité à la sécurité des données

Nous avons pleinement conscience de la responsabilité particulière qui nous incombe à l'égard des données qui nous sont confiées par les entreprises et les assurés, ainsi que des dangers liés à la numérisation et à la mise en réseau. En collaboration avec d'autres caisses de compensation et avec la Confédération, nous déployons donc de gros efforts dans le domaine de la protection et de la sécurité des données. Par ailleurs, nous travaillons en permanence à la conception et à l'application de systèmes de contrôle internes ainsi qu'à la gestion des risques et de la qualité. Nous entendons bien effectuer notre travail de manière professionnelle, responsable et adaptée à

notre époque, sans faire de compromis. En même temps, nous devons tenter de réduire autant que possible les charges administratives. Trouver et maintenir un équilibre à ce niveau est un grand défi.

« Nous avons pleinement conscience de la responsabilité particulière qui nous incombe à l'égard des données qui nous sont confiées, ainsi que des dangers liés à la numérisation et à la mise en réseau. »

M. Aeschbacher, responsable de la caisse AVS

Caisse de pensions : les réserves de fluctuation de valeur remplissent leur objectif

En 2022, l'économie mondiale était sous pression : l'inflation, les hausses subséquentes des taux d'intérêt, la guerre en Ukraine, la crise énergétique et les perturbations des chaînes d'approvisionnement ont entraîné de fortes fluctuations sur les marchés des capitaux. Cela a influé négativement sur la situation financière des institutions de prévoyance. La Caisse de pensions des Bouchers a elle aussi enregistré une performance négative dans toutes les principales catégories de placement. Comme près de la moitié des avoirs de prévoyance de la Caisse de pensions des Bouchers sont réassurés auprès d'un pool d'assureurs-vie, ces développements ne nous ont pas frappés de plein fouet. De plus, nous disposons d'importantes réserves de fluctuation de valeur précisément pour faire face à de telles turbulences sur les marchés des capitaux. Les prestations et les liquidités de la caisse de pensions ont ainsi été garanties à tout moment. Nous n'avons jamais craint une situation de sous-couverture.

La stabilité de la situation financière de la Caisse de pensions des Bouchers nous a permis, l'année dernière également, de rémunérer les avoirs de vieillesse à un taux nettement supérieur au taux minimal LPP.

Chiffres clés 2022

Caisse AVS des Bouchers

86,1 Mio CHF
Cotisations AVS/AI/APG

125,4 Mio CHF
Prestations AVS/AI/APG

dont rentes AVS
110,2 Mio CHF

1'153
Entreprises affiliées

5'500
Bénéficiaires de rentes

18'554
Assurés actifs

Comité de Caisse

Président: Olivier Jobin
Vice-Président: Kurt Widmer

Direction

Responsable de la Caisse de compensation:
Markus Aeschbacher

Chiffres clés 2022

Caisse de pensions des Bouchers

111.2%
Taux de couverture
du 31.12.

env. **868 Mio** CHF
Capitaux
de prévoyance

1.50%
Rémunération 2022

904
Entreprises affiliées

2'212
Bénéficiaires de rentes

11'012
Assurés actifs

Commission d'assurance

Président: Olivier Jobin
Vice-Présidente: Giusy Meschi

Direction

Responsable de la Caisse de pensions:
Adrian Brunner

Conseils à l'intention de nos membres

Questions fréquentes sur la déclaration de salaire à la caisse AVS



Une collaboratrice a atteint l'âge de la retraite, mais continue de travailler. Dois-je encore verser des cotisations AVS pour elle ?

Les salariés ayant atteint l'âge de la retraite bénéficient d'une franchise de CHF 1400 par mois ou de CHF 16 800 par an, sur laquelle aucune cotisation AVS n'est due. Seule la partie du revenu professionnel qui excède la franchise est soumise à cotisation. Le salaire de votre collaboratrice en âge de retraite ne doit donc figurer sur la déclaration de salaire que s'il a dépassé le montant de la franchise au cours de la dernière année.

À noter: à partir de 2024, la réforme AVS 21 entraînera une modification du montant de la franchise pour les rentes.

L'année dernière, un collaborateur a été malade pendant une longue période. L'assurance d'indemnités journalières de maladie a versé les indemnités journalières correspondantes. Qu'est-ce que cela implique au niveau de la déclaration de salaire ?

Les indemnités journalières de maladie et d'accident ne sont pas soumises à l'AVS. Les employeurs ne prélèvent donc pas de cotisations d'assurance sociale sur les indemnités journalières. Par conséquent, vous ne devez pas non plus déclarer ces revenus compensatoires sur la déclaration de salaire. Cela signifie que vous **déduisez les indemnités journalières du salaire soumis à l'AVS** lors de la déclaration de salaire.

Avec nous. Pour toute la vie.



AHV-KASSE METZGER
CAISSE AVS DES BOUCHERS
CASSA AVS DEI MACELLAI

AVS et Caisse de pensions des Bouchers
Wytenbachstrasse 24
3000 Berne 22

031 340 60 60
info@ak34.ch
ahvpkmetzger.ch